

MORT SUBITE DU JUGE BYRNE (VOIR PAGE 15)

Redaction & Administration
75, rue de l'Eglise
EDMUNDSTON
Nou-Brunswick — Canada
Casier Postal 159

LE MADAWASKA

HEBDOMADAIRE ACADIEN

Toujours Mieux!

FONDE EN 1913

XXIe ANNEE

EDMUNDSTON, N.-B., 25 JANVIER, 1934

No. 4

Des Travaux Publics au Printemps

Petites Nouvelles D'un Peu Partout

NOUVEAU SUPERIEUR

Le Révérend Père Louis-Marie Cyr vient d'être nommé supérieur de la résidence des Pères de la Compagnie de Marie de Montfort, de Lauzon. Il succède au R. P. Nadeau, démissionnaire, qui a par ailleurs été nommé de Notre-Dame du Portage, l'au tomne dernier.

PROMOTION A L'UN DES NOTRES

Nous apprenons avec plaisir que Monsieur A. H. Nadeau, de Chaire, N. B., vient d'être promu à la position de gérant de district pour la Confédération Life Association, pour la région du Bas-St-Laurent et du Témiscouata, avec résidence à la Rivière du Loup, Monsieur Nadeau a représenté avec succès la Confédération Life dans Madawaska pendant plusieurs années.

ON DEMANDE A L'HON. M. BENNETT DE DEMISSIONNER

Edmonton, Alb. — Les Fermiers-Unis de l'Alberta, réunis en convention ici, ont été saisis d'une résolution invitant la C. C. F. à demander au premier ministre du Canada, M. Bennett, de démissionner. "Et si le cabinet Bennett démissionne, la C. C. F. est-elle prête à gouverner à sa place?" demanda un délégué. "Bien sûr que nous le sommes", répondit E. J. Garand, député de Bow River aux Communes et président de la convention.

M. BENNETT NE VEUT PAS DEPENDRE BEAUCOUP POUR LE 4e CENTENAIRE

Le premier ministre du Canada a déclaré aux députés de la conférence interprovinciale que son gouvernement n'est guère disposé à dépenser beaucoup pour les fêtes du 40e centenaire de la découverte du Canada par Jacques-Cartier. Les députés des autres provinces ont cependant promis leur concours financier. Le premier ministre de Québec avait promis la somme de \$100,000 si le fédéral versait le même montant.

LES PARTIS AU SENAT

A la suite du décès du sénateur Stanfield, il y a huit vacances au sénat canadien. Il y a quatre sièges à remplir pour les provinces maritimes, deux pour la Nouvelle-Écosse et deux pour le Nouveau-Brunswick. Il y a actuellement au sénat 51 conservateurs et 38 libéraux.

MANQUE D'ELECTRICITE A L'INTERNATIONAL PAPER Co.
D'Albion, — Les usines locales de la N. B. International Paper Co. ont été fermées à partir de vendredi dernier jusqu'à mardi matin de cette semaine, par manque de pouvoir électrique du Grand Sault. On espère pouvoir fonctionner quatre jours par semaine d'ici quelque temps.

Dr. Alp. SORMANY A LA PRESIDENCE
Shediac, 22 Janv. — Après cinq années de travail assidu comme secrétaire de la Chambre de Commerce de cette ville, le docteur Alphonse Sormany a été choisi à l'unanimité président de cette organisation, à la dernière assemblée générale. Son remplaçant au secrétariat est M. Gérard Hébert. Le premier vice-président est l'ébéniste McQueen, et l'ébéniste Ferdinand Robitoux est le vice-président.

Le Gouvernement continuera les secours directs

Les provinces pourront nommer une commission pour administrer le chômage. — Les provinces dans le besoin devront recevoir de l'aide du fédéral.

ON DESAPPROUVE LES LOTERIES

La conférence interprovinciale, qui a réuni à Ottawa la semaine dernière les chefs des différents gouvernements provinciaux servira, au lieu de l'expression d'un journaliste, d'un magnifique préambule à la session fédérale qui s'ouvre aujourd'hui même.

Contrairement aux rumeurs courantes, le gouvernement fédéral continuera comme par le passé à faire la distribution des secours directs, d'après un communiqué officiel remis aux journalistes à la clôture de la conférence, et cela suivant l'entente conclue déjà entre le fédéral et les provinces.

En ce qui concerne le secours direct, le fédéral et les représentants des provinces sont d'accord pour espérer qu'il sera possible de cesser complètement les secours directs à une date prochaine.

La conférence a accepté les recommandations suivantes pour l'année 1934 :

1.—Aussi longtemps que le plus grand nombre de sans-travail au Canada n'aura pas trouvé d'emploi, de quelque façon, soit dans l'industrie, soit dans les entreprises fédérales de secours, le gouvernement continuera d'aider les provinces à lutter contre les conséquences de la situation économique et cela au moyen de secours directs et suivant les ententes déjà conclues entre le fédéral et les provinces.

2.—Le gouvernement du Canada devra coopérer avec toutes les provinces qui voudront organiser des commissions pour administrer les fonds de secours, suivant les conditions sur lesquelles on s'est entendu.

3.—Le temps est venu d'entreprendre un vaste programme de travaux publics et municipaux pour occuper le plus grand nombre possible de chômeurs. Ces travaux devraient commencer de bonne heure au printemps, de manière à pouvoir réduire les demandes de secours directs l'hiver prochain.

4.—Les provinces représentées à la conférence ne s'opposent pas à ce que le pouvoir central aide de façon toute spéciale les provinces qui en auraient besoin.

5.—Les accords déjà existants au sujet du retour à la terre devraient être modifiés de manière à permettre une nouvelle dépense de pas plus de \$100 de famille afin de pouvoir la subsistance des colons pendant le troisième année de leur établissement sur la terre.

Au sujet des compagnies, on a accepté partiellement un projet de loi uniforme qui devra être mis en vigueur le plus tôt possible.

Le projet Taschereau pour la légalisation des loteries a été mis à l'ordre du jour. Cette question de l'autorisation des loteries pour fins de charité relève du Code criminel et, par le fait, tombe sous la juridiction du parlement fédéral. Il est probable que cette question reviendra devant le parlement canadien durant la présente session, pour être discutée par les députés, sans tenir compte de leurs affiliations politiques.

OUVERTURE DE LA SESSION FEDERALE

La 5e session du 17e parlement canadien s'ouvre aujourd'hui avec toute la pompe habituelle. Lord Bessborough, gouverneur-général du Canada, se rendra au sénat pour lire le discours du Trône.

M. J.-E. Michaud, député fédéral de Restigouche-Madawaska, élu en octobre dernier, sera présenté à la Chambre par l'hon. P. J. Veniot, député de Gloucester, qui s'est suffisamment rétabli pour prendre part à la présente session.

CE JEUNE HOMME EST MORT DE FROID

Alphonse Savoie, 22 ans, a succombé au froid et son compagnon, Auguste Jean, 21, a eu les deux pieds gelés au cours d'une pénible excursion dans la forêt.

Dalhousie, N. B., 23. — Après avoir fait la chasse pendant trois jours, à Nearest Branch Camp situé à vingt milles de Bel River, un jeune homme de cet endroit, Alphonse Savoie, âgé de 22 ans est mort de froid en revenant chez lui.

Avec deux chiens, Savoie et son ami, Auguste Jean, âgé de 21 ans, avaient quitté Bel River de bonne heure mercredi pour tout bagage, ils apportaient une hache, un fusil, une traine et un peu de nourriture.

Quand ils eurent tué pas mal de gibier, ils décidèrent de retourner chez leurs parents. Et samedi, vers sept heures, le matin, ayant mangé ce qui leur restait de provisions, chacun une tranche de pain, ils quittèrent Nearest Branch Camp. Ils marchèrent aussi rapidement que possible toute la journée, samedi, et toute la nuit. Mais le lendemain, vers six heures, Savoie retourna de sonner, disant qu'il s'endormait trop, et s'étendit sur la traine. Son compagnon commençait lui-même à faiblir terriblement. Il siffla alors ses chiens et dit à Savoie qu'il allait courir jusqu'à une résidence, environ deux milles plus loin, où demeurait M. Angus Muckerat, pour de marquer de l'aide. Mais Savoie l'entendit à peine parler.

En arrivant chez M. Muckerat, le jeune Jean lui raconta en peu de mots ce qui leur arrivait et s'affaissa. Il avait les deux pieds et les mains gelés.

On appela aussitôt un docteur qui se rendit auprès de Savoie pour constater qu'il était gelé à mort.

On n'a pas retrouvé les chiens.

Auguste Jean fut transporté à l'hôpital de Campbellton et le corps de son ami à la résidence de son père, M. Théophile Savoie.

LA SUPPLIQUE A ETE PRESENTEE AU DELEGUE

Cinquante-six volumes d'un travail artistique, contenant 410,000 signatures — Les délégués étudient le système scolaire bilingue.

DANS L'ONTARIO

Ottawa, (Spéciale au "Madawaska") — Le Dr A.-M. Sormany d'Edmundston, N.-B., et M. Calixte-F. Savoie de Moncton, président et secrétaire généraux de la Société L'Assomption ont été reçus en audience privée par le délégué apostolique Mgr Cassulo et ont présenté à son Excellence la supplique en faveur de la renaissance du dogme de l'Assomption de la Ste-Vierge.

Cette supplique comprend 410,000 signatures recueillies dans presque tous les diocèses canadiens et dans un grand nombre de diocèses américains. Ce document comprend 56 volumes artistiquement reliés par les religieuses de la congrégation acadienne de Notre-Dame du Sacré-Coeur, dont la maison-mère est à Monrovia.

Le délégué a été très impressionné de ce magnifique travail. Comme gage de sa sympathie pour les Acadiens il a reçu les deux délégués à dîner samedi dernier. Le palais du délégué est sous la direction des Soeurs de la Ste-Famille, et parmi le personnel il se trouve trois religieuses acadiennes que le délégué a bien voulu présenter au docteur Sormany et à M. Savoie.

Les deux officiers de la Société L'Assomption profitent de leur passage à Ottawa pour étudier le système d'enseignement bilingue en Ontario.

Le R. P. Lamoureux, O. M. I., principal de l'École Normale de l'Université d'Ottawa, s'est gracieusement mis à leur disposition pour fournir aux Acadiens tous les renseignements nécessaires.

M. Domitien Robichaud, président de la Commission des écoles séparées et acadien lui-même, fournit aux délégués de très précieux renseignements.

JEUNE HOMME DECEDÉ A FORT KENT

Onel Ouellette étudiant du High School de Fort Kent, décédé à l'âge de 19 ans.

Funérailles le 17 janvier

Onel Ouellette âgé de 19 ans et étudiant au High School de Fort Kent, Me. est décédé le 14 courant, à la résidence de ses parents à Fort Kent, à la suite d'une courte maladie de coeur.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin le 17 janvier dans l'église paroissiale de Fort Kent où l'abbé Normand fit la levée du corps et chanta le service funèbre. Conduisaient le deuil, Mme Denis Ouellette mère du défunt, Normand et Aline Ouellette frère et soeur du défunt, M. et Mme Alphonse Roy, M. et Mme Lévy Ouellette, M. et Mme Edmond Roy, M. et Mme Jos Ouellette de Frenchville, les élèves de la classe junior du High School ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Le père du défunt, Denis Ouellette l'a précédé dans la tombe il y a quelques années.

L'inhumation se fit au cimetière de St-Louis.

Nos sympathies à la famille, en deuil.

VERDICT DE CULPABILITE

Les petits jurés ont déclaré que Graveline et Levesque sont coupables de conspiration pour frauder le trésor public — Les sentences à la fin du terme.

Québec, 23. — Après avoir délibéré pendant environ un quart d'heure hier après-midi, les douze jurés qui devaient décider du sort des accusés en Cour, pour déclarer, à l'unanimité, qu'Alfred Levesque et Antonio Graveline avaient tous deux été trouvés coupables aux trois chefs d'accusation qu'on leur reprochait, à savoir d'avoir conspiré pour violer les lois d'Accise, d'avoir conspiré pour violer les lois de Douanes et d'avoir conspiré pour frauder le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et le public de la province de Québec.

Après que le président du jury, M. Charles Langlois eut déclaré que les jurés, après s'être mis d'accord étaient prêts à rendre verdict et qu'il eut déclaré que les deux accusés étaient coupables, le greffier appela l'un à un les douze jurés et chacun d'eux déclara que les deux accusés étaient coupables sur les trois chefs d'accusation.

(Dernière heure)

PIUZE AVOUE
Azarie Piuze, l'un des contrebandiers, a plaidé coupable hier matin à la triple accusation de conspiration portée contre lui.

INCENDIES A VAN BUREN

La résidence de M. Jean Roy est détruite de fond en comble — Le feu éclate dans la demeure du docteur Louis-N. Albert.

Van Buren, Me. Ce 24 janvier (D. N. C. R.) — Deux incendies ont eu lieu ici la semaine dernière. Le premier dont l'origine est restée inconnue s'est déclaré à la résidence de M. Jean Roy à Allendale. Cette résidence qui était construite en bois et avait deux étages a été détruite de fond en comble. Les locataires ne purent sauver que quelques effets personnels.

L'autre incendie eut à un feu de cheminée à éclaté samedi dernier à la maison du docteur Louis-N. Albert. Les flammes pendant quelque temps furent très vives. Un vent impétueux soufflait et la température était de 30 sous zéro. Heureusement les pompiers qui se rendirent sur les lieux en toute hâte réussirent à maîtriser le feu après avoir pratiqué sur le toit un trou qui facilita l'aérosage.

Nouvelle route entre Van Buren et Long Lake

L'ouverture de cette route donnera de l'ouvrage à 200 hommes — Cette route traversera plusieurs milles de forêt.

Van Buren, Me. Jan. 24 (D. N. C. R.) — Les citoyens de cette ville apprennent avec plaisir qu'un nouveau chemin sera bientôt ouvert entre Van Buren et Long Lake (Ste Agathe) dans le but de procurer de l'ouvrage à quelques 200 hommes qui doivent être employés en conformité avec la Civil Works Act. Les travaux de déblayage commenceront dans quelques semaines. L'on s'occupe actuellement de l'entassement de la nouvelle route qui traversera plusieurs milles de forêt.

MORT SUBITE DU JUGE BYRNE (VOIR PAGE 15)